Séance générale du mercredi 13 août

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **30 (1845)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

établissements créés par le gouvernement pour éviter les accidents de submersion.

M. le prof. De Candolle lit une notice sur la fondation du Jardin Botanique de Genève.

M. le Président annonce que M. Otto de Wertmüller, trésorier de la Société, a donné sa démission, et il propose qu'il lui soit adressé des remercîments. Cette proposition est fortement appuyée. Le comité central a provisoirement nommé M. Siegfried pour le remplacer. L'approbation de cette nomination est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée à 1 heure.

Séance générale du mercredi **13** *août.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le doct. Lébert présente un rapport au nom de la commission chargée d'examiner la question du crétinisme. Il le termine par les conclusions suivantes :

1° D'encourager M. Guggenbühl à continuer à se livrer à son œuvre philanthropique, en lui exprimant la gratitude et la satisfaction de la Société Helvétique des Sciences naturelles.

2° De fixer définitivement la répartition géographique du crétinisme en Suisse, en indiquant sur les excellentes cartes qui existent déjà pour la plus grande partie de la Confédération les localités principalement infectées, en indiquant la proportion du nombre des crétins par rapport à la population, l'élévation de ces localités au-dessus

de la mer, la direction des vents, la nature géologique du sol, etc. Une circulaire fixerait spécialement les points importants à étudier, et serait envoyée aux personnes spécialement chargées d'exécuter ce travail. L'excellente carte de M. Michaelis, carte qui indique spécialement la répartition du crétinisme dans le Canton d'Argovie, servira de base à ces travaux.

3° De nommer une commission spécialement chargée de l'étude du crétinisme dans les diverses parties de la Confédération, et de joindre au comité de Zurich des médecins de diverses parties de la Suisse, dont chacun étudierait principalement les points indiqués dans la circulaire pour le district qui lui serait spécialement assigné.

4° De réunir tous ces matériaux pour la réunion de la Société Helvétique des Sciences naturelles de 1846, ou de 1847 si les matériaux n'étaient pas assez complets. De mettre alors sous les yeux de la Société un rapport sur tous ces travaux, rapport qui serait accompagné de la carte géographique sur la distribution du crétinisme dans la Confédération.

5° La commission nommée à Genève a désigné le docteur Lébert, médecin à Lavey, Canton de Vaud, pour réunir tous les matériaux et faire le rapport général.

M. Rahn Escher croit que des commissions placées dans des localités convenables pour observer le crétinisme seraient préférables à une commission centrale ; mais sur quelques observations de M. Lébert, il se range à l'opinion de la commission, dont les conclusions sont adoptées en ajoutant au 3° : *Cette commission aura le droit de s'adjoindre les hommes qui lui paraîtraient nécessaires.*

M. le Président désigne comme membres de cette commission MM. Schinz, Troxler, Lébert, Hollard et Mayor. Cette nomination est approuvée par l'assemblée.

M. le prof. de Fellenberg fait, au nom de la commission chargée d'examiner les comptes de 1844, le rapport suivant ;

Monsieur le Président et Messieurs :

La commission que vous avez nommée pour examiner les comptes du secrétariat-général de la Société Helvétique des Sciences naturelles, s'est réunie afin de s'acquitter de la tâche que vous lui avez imposée. Elle a examiné les comptes de M. Otto Wertmüller avec soin, et les a tous trouvés faits avec une exactitude remarquable, et donnant une idée très-nette de toute l'étendue et de la régularité de sa gestion. D'après ces comptes il résulte que les dépenses et les recettes de la Société sont représentées par les nombres suivants :

Les recettes de la Société en 1844 se composent :

1° D'un solde du 31 décembre 1843 de	L.	748 12 rps.
2° De dons et contributions		1676 13
Somme des recettes en 1844. . . .	L.	2424 25 rps.

Les dépenses de la Société pendant la même année sont de L. 1290 50 rps., en sorte que l'avoir de la Société au 31 décembre 1844 était de L. 1133 75 rps. A pareille époque de l'année 1843 l'avoir de la Société n'était que de L. 767 97 rps., en sorte que l'année 1844 présente sur l'année 1843 un excédant d'avoir égal à L. 365 78 rps.

En considération des soins que le secrétaire-général de la Société, M. Otto Wertmüller, a mis depuis des années à la tâche ingrate de gérer les finances de la Société, votre commission propose unanimement d'accorder à M. Otto Wertmüller la passation et l'approbation de ses comptes, et de lui exprimer la reconnaissance de la Société pour

les services qu'il lui a rendus, ainsi que ses regrets de le voir se retirer des fonctions qu'il a remplies avec tant de zèle.

Messieurs, votre commission était encore chargée de vous présenter un préavis sur la somme qu'il conviendrait de mettre à la disposition de la commission de publication de nos mémoires. Après avoir entendu celui de ses membres qui depuis longtemps est le président de la commission de publication, elle vous propose de vouloir bien lui accorder la somme de L. 1000 de Suisse, dont le secrétariat peut se mettre à découvert sans nuire en aucune façon aux autres dépenses prévues ou imprévues de la Société.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Lardy présente à la Société les feuilles 16 et 17 de la grande carte de la Suisse dirigée par M. le colonel Dufour. Il fait ressortir le mérite de ce beau travail, qu'il considère comme un des plus remarquables qui aient été faits dans ce genre.

M. le doct. D'Espine lit un mémoire sur la statistique mortuaire du Canton de Genève. (Voyez plus loin un extrait de ce mémoire.)

M. le chanoine Rion, du Valais, raconte une excursion sur un col peu connu situé entre la vallée de Bagnes et celle d'Hermanche.

M. Prevost, médecin vétérinaire, lit un mémoire sur la rage chez le cheval.

Le compte rendu des travaux de la section de géologie est lu par le secrétaire de cette section, M. le prof. Marignac. Celui de la section d'agriculture est présenté par M. Fazy-Pasteur; celui de la section de médecine est lu par M. le doct. Herpin; celui de la section de botanique par M. Ed-

mond Boissier ; celui de la section de zoologie par M. Alexandre Prevost, et celui de la section de physique par M. Philippe Plantamour. (Ces rapports sont imprimés plus loin.)

L'ordre du jour appelle à s'occuper du choix du Canton qui recevra la Société l'année prochaine. Le comité propose le Canton de Schaffhouse ; et comme ce Canton n'est pas représenté à la session, il demande en même temps que le Bureau actuel de la Société soit chargé, en cas de refus, de choisir un autre lieu de réunion.

Ces propositions sont acceptées, et M. Fischer est nommé président pour l'année 1846. Dans le cas où le Canton de Schaffhouse n'aurait pas d'objection à recevoir la Société.

Le scrutin est ouvert pour l'élection des candidats présentés par les Sociétés cantonales ; tous les candidats ayant obtenu la majorité des voix, ils sont déclarés élus.

Séance levée.

Ce procès-verbal a été adopté par le Bureau.